© Drogues Info Service - 28 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Arrêt du tramadol

Par Pierrot Postée le 11/02/2025 19:36

> Il m à été prescrit du tramadol il y a plus de 25 ans. Toujours en petites doses 100 mg matin et 50 mg le soir. Le tout pour gérer des douleurs neuropathiques persistantes. En accord avec mon médecin un rdv avec un addictologue à été pris mi janvier 2025. Le traitement de substitution orobupre n a pas fonctionné et m à fait vivre une journée horrible. On m à prescrit du valium pour les douleurs, un somnifère pour dormir et d'autres antalgiques pour la douleur et un antidépresseur. Je ne me reconnais plus. Je m endors très tard pour me réveiller sans savoir qui je suis, où je suis. Je ne trouve plus les toilettes. Je bois énormément. J arrête la plupart des médocs. Je garde juste le valium à petites doses et l antidépresseur. Je n ai absolument plus envie de prendre du tramadol. Mon problème est que mon corps ne me réponds plus.le soir mes cuisses me font mal comme si j avsis fait un maratho. La tâche la plus facile devient très compliquée à gérer. Je m essouffle très vite. Je me demande combien de temps cela va t il durer?

Mise en ligne le 13/02/2025

Bonjour,

Nous comprenons votre mal-être dans ce contexte de sevrage du Tramadol et les douleurs associées.

Le Tramadol est un médicament opioïde antalgique, prescrit effectivement pour atténuer les douleurs sévères aigües ou chroniques. A la suite d'un usage répété d'opioïdes, une dépendance peut se développer et un syndrome de sevrage apparaît à l'arrêt.

Ce syndrome est marqué par des symptômes tels qu'une transpiration excessive, de l'anxiété, diarrhée, douleurs osseuses, gènes abdominales, tremblements. Nous vous joignons le lien ci-dessous de la fiche « opioïdes » extraite de notre « dico des drogues ».

Lors de l'initialisation du traitement par la Buprénorphine (Orobupré) il est effectivement important de bien respecter un délai minimal après la dernière consommation d'opiacés afin d'éviter de précipiter un état de manque aigu. Ce délai est très variable d'une personne à l'autre et selon l'opiacé préalablement utilisé. En pratique le traitement doit être débuté quand l'usager ressent les premiers signes de manque. De façon plus

générale, le délai minimal de transition est de 12h entre un antalgique opioïde et la Buprénorphine. Nous vous laissons le soin d'évaluer si vous avez bien respecté ce délai et si cette « journée horrible » avec l'Orobupré pourrait avoir un lien avec cette question de délai.

La fiche « Buprénorphine » ci-dessous vous apportera des informations sur le produit.

Les différentes prescriptions médicamenteuses évoquées dans votre message pourraient expliquer les effets secondaires ressentis, de même que des effets au servage.

Notre service n'étant pas médical, il nous est difficile de répondre précisément à ces questions. Toutefois il vous est possible de vous rapprocher du CEIP (Centre d'évaluation, d'information sur la pharmacodépendance et l'addictovigilance) dont nous vous joignons le lien ci-dessous. Le CEIP répond aux questions sur tout problème lié à la pharmacodépendance aux médicaments et drogues illicites. Vous pouvez adresser les questions par téléphone ou courriel ou courrier ou via le site web.

Nous vous encourageons à ne pas rester seul face à ces souffrances.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bien sûr nous contacter de façon anonyme et gratuite par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via le site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h le we.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

En savoir plus :

- Fiche sur les opioïdes
- Fiche sur la Buprénorphine